



Le p'tit journal de Saint Martin



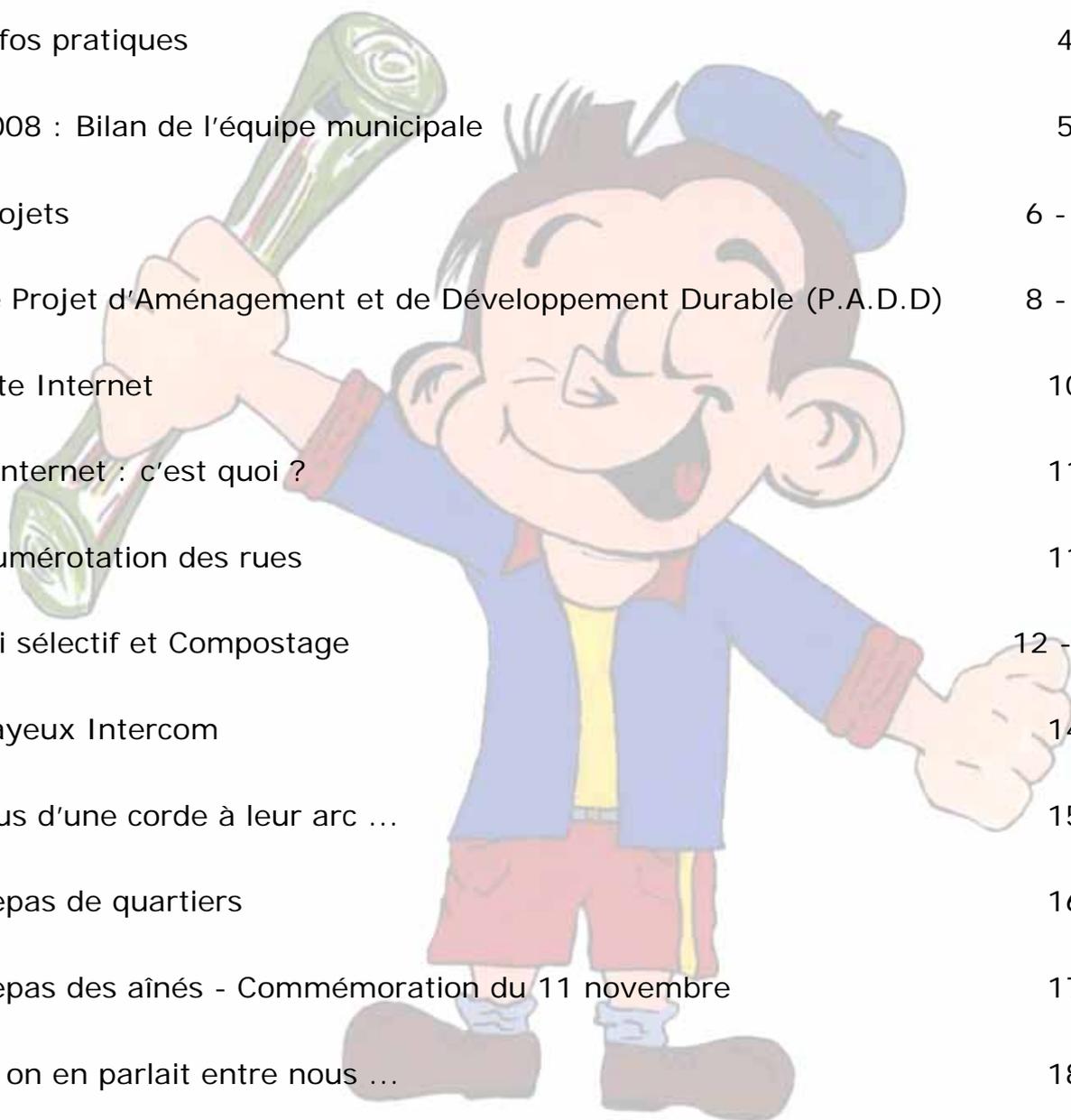
**Salle polyvalente
revue et corrigée
Page 7**

**Saint Martin
sur Internet
Page 10**

101

**Numerotation des rues
Page 11**

Les massifs de fleurs du village	1
Sommaire	2
L'édito du Maire	3
Infos pratiques	4
2008 : Bilan de l'équipe municipale	5
Projets	6 - 7
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D)	8 - 9
Site Internet	10
L'internet : c'est quoi ?	11
Numérotation des rues	11
Tri sélectif et Compostage	12 - 13
Bayeux Intercom	14
Plus d'une corde à leur arc ...	15
Repas de quartiers	16
Repas des aînés - Commémoration du 11 novembre	17
Si on en parlait entre nous ...	18
État civil	19
Retrouvez notre commune sur le web	20





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis bientôt un an, notre nouvelle équipe communale s'investit avec dynamisme et dévouement, consciente de la confiance que vous lui avez témoignée.

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants en espérant leur parfaite intégration malgré les désagréments qu'occasionneront les travaux durant cette nouvelle année.

Lors de nos réunions de travail, nous avons examiné tous les projets en cours. Certains ont été maintenus en l'état, par contre, d'autres ont du être modifiés afin qu'ils soient réalisables et supportables par le budget communal. Ainsi, le projet de la salle polyvalente est revu dans sa globalité tant sur le plan financier que technique, notamment pour tenir compte de l'instabilité du terrain. De ce fait, la consultation des entreprises se trouve reportée le temps de prendre toutes les précautions nécessaires.

En ce début d'année, l'élargissement de la RD94 sera réalisé ce qui permettra une circulation plus facile pour les habitants de Bussy.

L'effacement des réseaux sera réalisé rue de Recouvry, la circulation du bourg sera perturbée pendant quelques mois pour permettre le renforcement du réseau d'eau et son raccordement à la zone des Long-champs, ces travaux seront suivis par l'aménagement complet de la rue Montaigne.

En ce début d'année, je vous présente à tous et à vos familles mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé, en ayant une pensée particulière pour le personnel communal.

Joël Florin

Maire

E
D
I
T
O

D
U

M
A
I
R
E



Secrétariat de Mairie

Téléphone : 02 31 92 84 84

Télécopie : 02 31 92 23 23

Courriel : mairie@saintmartindesentrees.fr

Heures d'ouverture des permanences

Lundi, Jeudi, Vendredi de 9H30 à 11H30
Mardi de 9H30 à 11H30 et de 17H30 à 19H00

toutes vos infos sur : www.saintmartindesentrees.fr



Service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif :

Téléphone : 02 31 51 63 00 (Bayeux Intercom)

Ramassage des ordures ménagères

Le vendredi en matinée avec le ramassage des sacs jaunes (tri sélectif)

« Merci de ne sortir vos poubelles que le Jeudi soir »

Déchets verts et déchets inertes

Deux déchetteries sont ouvertes toute l'année à Esquay sur Seulles et à Vaucelles, gratuites pour les habitants de Saint Martin. Pour déposer vos déchets, du lundi au samedi, une carte d'accès est à prendre en Mairie.

Tri sélectif

Le tri sélectif progresse régulièrement, mais encore trop peu dans notre commune. L'effort individuel doit se poursuivre pour limiter l'évolution des coûts et si possible les réduire (voir page 12 et 13).

Offices religieux :

Tous les premiers dimanches de chaque trimestre 2009 à 10h15 soit :
dimanche 4 janvier, dimanche 5 avril,
dimanche 5 juillet et dimanche 4 octobre

DEPUIS MARS 2008 : BILAN DE L'EQUIPE COMMUNALE

 Réunions du Bureau communal tous les MARDI SOIRS

Réunions de travail = 28



- ⇒ Commission « COMMUNICATION » = 2
- ⇒ CCAS (action sociale communale) = 1
- ⇒ Commission « FETES ET CEREMONIES » = 1
- ⇒ Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) = 7
- ⇒ Projet de la Salle polyvalente = 10
- ⇒ Commission « TRAVAUX ET VOIRIE » = 4
- ⇒ Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.) = 3

Commissions Hors Communes = 30



- ⇒ Commissions Bayeux Intercom = 15
- ⇒ Commission SDEC-SIGAZ = 10
- ⇒ Commission SEROC = 3
- ⇒ Commission TRAVAUX au Conseil Général = 2

Conseils municipaux en séance plénière = 4



 Conseils communautaires de Bayeux Intercom en séance plénière = 10



AMENAGEMENT DE LA RUE MONTAIGNE



Ce projet, prévu initialement en 2008, est reporté dans l'attente de la fin du chantier de Bayeux Intercom sur le renforcement du réseau d'eau potable. L'aménagement de la rue Michel de Montaigne devrait donc être lancé au cours de l'année 2009

TRAVAUX SUR LA RD94 A BUSSY



Entre Bayeux et Saint Martin des Entrées (route de Bellefontaine au Hambeau de Bussy) des travaux d'aménagements vont avoir lieu sur la RD 94 dans les prochaines semaines

manière suivante :

Département : 162 836,00€ TTC

Commune de Saint Martin des Entrées : 43 366,00€ TTC

Les travaux seront effectués pour un montant total de 238 118,82 € TTC...

les travaux se dérouleront dès le premier trimestre 2009

Le financement est décomposé de la

EFFACEMENT DES RESEAUX DE LA RUE DE RECOUVRY



Aujourd'hui avec les lignes EDF



Demain sans les lignes EDF

L'effacement de réseau de la rue de Recouvry sera effectué au premier semestre 2009, ce projet d'un montant de 81 063,17 € TTC sera financé par le Conseil Général, le SDEC Energie, EDF/GDF Distribution, France Télécom pour une participation de 42 421,56€ TTC...

le complément : 38641,61 € TTC restera à la charge de la commune de Saint Martin

Par la même occasion, il sera procédé au remplacement de 4 candélabres dans ce quartier du village.

PROJET

SALLE POLYVALENTE

COMMUNE DE SAINT MARTIN DES ENTREES

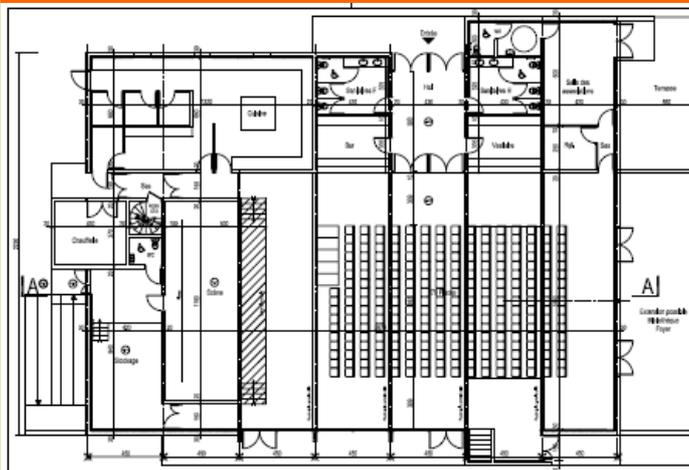


PROJET 5

CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE

SEPTEMBRE 2008

Pour ce projet, la municipalité se fait épauler par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, l'entreprise EURIDIS depuis 2007. Les objectifs ont de nouveau été revus pour affiner les directives à donner au Cabinet d'Architectes CHARPENTIER (coût, fonctionnalité...)



Les grandes étapes clés à retenir sont :

* Prestations tous corps d'état du bâtiment intégrant la scène fixe, l'aménagement des vestiaires, du bar, d'un revêtement mural dans la cuisine

* Aménagements extérieurs (voiries légères et lourdes, la plate forme du bâtiment, clôtures, séparateurs graisses et hydrocarbures, espaces verts, ...)

* Équipement de la cuisine (cuisson, froid, aspiration, ...)

* Cloisons amovibles intérieures

* Tables et chaises pour l'équipement de la salle

* Fondations spéciales

Pour mémoire, la municipalité précédente avait opté pour un projet HQE (Haute Qualité Environnementale).

Les orientations qualitatives retenues sont les suivantes :

* La gestion des énergies nécessaires à l'utilisation de l'établissement

* La maintenance et l'entretien du bâtiment,

* Le traitement de l'acoustique de la salle



PROJET



L'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme est l'occasion d'exprimer un vrai projet de territoire. Il faut pour cela remettre le territoire en perspective : prendre en compte notre histoire et notre géographie, s'interroger sur les grandes priorités à traiter pour préparer au mieux le cadre de vie souhaité par les habitants.

➔ *La commune se fixe 5 grandes ambitions :*

Organiser un développement urbain fonctionnel et respectueux du cadre de vie des Saint Martinais.

Assurer la coexistence des fonctions urbaines

Préserver l'environnement rural et paysager des zones de hameaux.

Traiter les nouvelles franges urbaines, grâce à la mise en place de haies bocagères ou de bandes boisées.

Développer une trame verte structurante, en s'appuyant sur les extensions du réseau de dessertes.

Favoriser un développement de l'urbanisation en extension du réseau viaire existant.

Agir en faveur d'un développement et d'une diversification de l'offre en logement

Renforcer l'offre en petits logements et en logement locatif sur le bourg.

Conforter le caractère rural et résidentiel des hameaux, en les réservant à l'accueil d'un habitat individuel aéré.

C'est pourquoi, elle se fixe un objectif de 700 à 800 habitants à l'horizon 2017.

Réduire les risques et les nuisances

Le projet communal privilégie l'extension de l'urbanisation en dehors des zones d'aléas les plus forts.

Préserver les futures zones d'habitat des risques et des nuisances générés par les activités économiques.

Une zone de protection existe maintenant au Sud du bourg, pour isoler les habitations des nuisances de la RD 613.

Une zone de protection est définie au Nord du hameau de Damigny, pour protéger les futures constructions des nuisances de la déviation de Bayeux.

Améliorer et sécuriser la desserte des pôles d'habitat

Dans les zones d'extension de l'urbanisation, développer un réseau de voies hiérarchisées, intégré dans une trame verte structurante et en continuité avec le réseau existant.

Développer les circulations douces.

Gérer les stationnements.

Traitement sécuritaire des entrées du bourg du village et du hameau de Bussy.

Le développement de l'urbanisation du hameau de Bussy, s'accompagnera d'une réflexion, engagée en partenariat avec le département du Calvados et la ville de Bayeux, en vue d'une amélioration des conditions d'accès au by-pass depuis la RD 94.

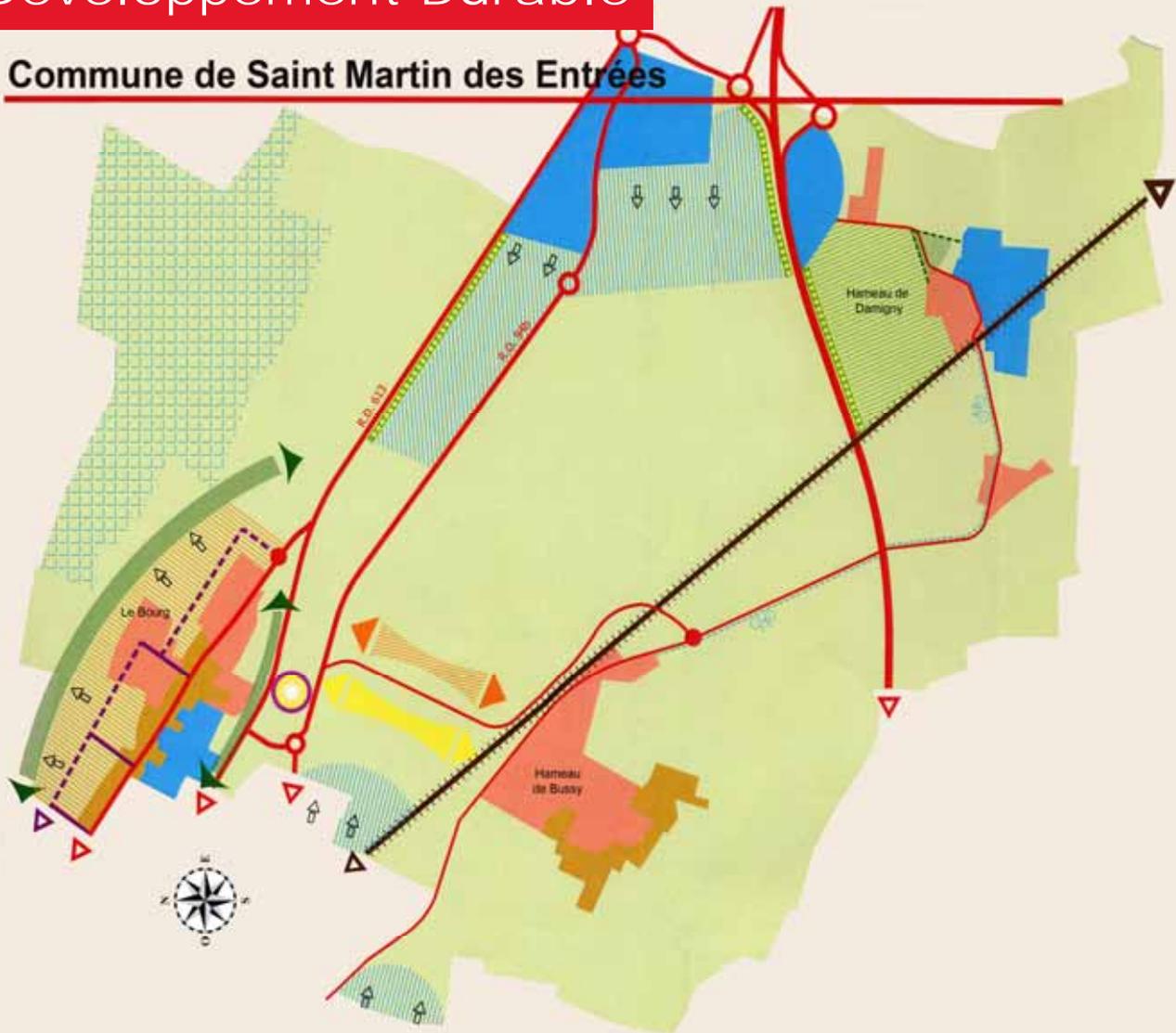
Conforter la commune dans sa place de pôle économique stratégique du Bassin de vie Bayeusain

Préserver les activités économiques déjà présentes sur le territoire communal, en intégrant leurs spécificités dans le dispositif réglementaire du P.L.U.



Favoriser le renforcement du pôle économique bayeusain. Pour le court et le moyen terme, le PLU intègre les projets de développement de la Communauté de Communes de Bayeux Inter-com.

Commune de Saint Martin des Entrées



Légendes

<u>Zones urbaines à vocation principale d'habitat et de services</u>		<u>Zones à vocation principale d'activité</u>	
	Bâti ancien dominant		Activités industrielles, artisanales et tertiaires existantes
	Bâti récent dominant		Carrière
	Salle polyvalente en cours de réalisation	<u>Zones de protection et espaces à valoriser</u>	
<u>Zones à vocation principale d'activité</u>			Espace agricole
	Activités industrielles, artisanales et tertiaires existantes		Ceinture de protection de la zone d'habitat
	Carrière		Perspective à préserver
<u>Zones d'extension de l'urbanisation</u>			Traitement paysager des marges de retrait le long d'axes structurants
	Développement de l'habitat	<u>Voie routière et ferroviaire</u>	
	Développement des activités économiques compatibles avec l'habitat		Réseau routier structurant
	Réalisation d'un pôle d'équipements sportifs et socio-culturels entre le bourg et le hameau de Bussy		Voie de desserte existante
	A long terme, le rapprochement entre le bourg et le hameau de Bussy, pourra être confirmé par un développement de l'habitat, à l'Est de la route de la Quarantaine.		Voie ferrée
	Développement d'une activité touristique en lien avec le pôle touristique de Bayeux		Croisement à aménager/entrée de bourg à aménager
	Sens du développement		Voie de desserte à créer/Tracé de principe
			Piste cyclable à créer

Site internet de la commune



Menu principal

- accueil
- la vie communale
- les associations
- historique
- les entreprises
- l'intercommunalité
- actualité
- état civil
- la carte de Saint Martin
- les élus
- conseils utiles
- liens
- contact
- rechercher

Bienvenue sur l'espace Internet de Saint-Martin des Entrées



Pourquoi un site internet ?

C'était une idée dictée par une volonté de mieux communiquer par l'équipe municipale sortante. C'est pourquoi, dans cette continuité, nous avons décidé de créer ce site INTERNET comme un guide pratique accessible à tous et régulièrement mis à jour.



Adresse : www.saintmartindesentrees.fr

Ce site a été créé bénévolement en collaboration par 2 élus de votre commune chargés de la communication afin de mettre en valeur le **patrimoine** du village et le **dynamisme** de ses habitants.

Le rôle d'une Administration communale, c'est aussi de bien informer les citoyens.

Il **informera** donc également la population du village sur tout ce qui concerne sa commune (des décisions prises par le conseil municipal aux projets envisagés pour l'avenir).

Les **avancées technologiques** et l'implication des collectivités territoriales dans leur développement (en particulier internet à haut débit) font qu'aujourd'hui l'accès à l'information n'est plus réservé aux seuls habitants des villes.

Nous sommes persuadés que **chacun** y trouvera de précieux renseignements et qu'il vous aidera dans toutes vos informations et vos démarches.

Nous pensons aussi à toutes celles et tous ceux qui se sont récemment installés dans no-

tre commune. Même si le charme de notre village et le caractère chaleureux de notre population ont été des éléments déterminants dans leur décision, une bonne information ne peut que faciliter leur intégration.

Alors profitons en tous pour utiliser ces nouveaux outils et évoluer avec le reste du monde vers l'ère du numérique tout en gardant notre qualité de vie à la campagne.



La mise en ligne du site Internet de Saint Martin nous oblige à vous répondre sur cette question : Qu'est-ce qu'Internet ?

Au début des années 50, des gros ordinateurs sur lesquels l'armée américaine calculait les trajectoires de ses missiles aux machines à composants toujours plus subtils et immatériels qui constituent le parc actuel de nos micro-ordinateurs, l'informatique a subi un développement fantastique, dont l'avènement d'Internet est sans doute l'événement le plus spectaculaire. E-mail, Web, ftp, chat,... sont désormais les termes d'un nouveau lexique dont autant la prononciation que la syntaxe restent encore mystérieuses à la majeure partie d'entre nous. La création d'un site Web pour la commune de Saint Martin nous fournit ici l'occasion d'une rapide présentation de l'offre Internet.

Internet est une sorte de kiosque mondial qui vous permet de voyager au cœur de l'information. Internet est un univers multimédia qui se compose de textes, de paroles, d'images, de séquences vidéo, de musiques, de jeux. Quand, autour de vous,

vous entendez parler de « surfer sur le Web », cela signifie que vos interlocuteurs se branchent sur des sites informatiques de toutes sortes : réservation de voyage, commande de matériel, recherche de personnes, enseignement, santé, organisation de manifestations, investissements, etc...

Actuellement, les internautes – les navigateurs du Web – ont la possibilité de consulter plus de cinq millions de sites provenant du monde entier. La messagerie électronique : l'E-mail est le service le plus largement utilisé sur Internet. Il vous permet de correspondre avec des millions de gens un peu partout dans le monde. Il remplace le téléphone et le courrier postal traditionnel. Le courrier électronique met quelques secondes pour atteindre son destinataire, même si ce dernier habite à l'autre bout de la planète.

Ce moyen de communication est non seulement d'une rapidité incroyable, mais son prix de revient défie toute concurrence: vous payez simplement un forfait d'abonnement de connection, la plupart du temps illimitée, jusqu'à votre fournisseur d'accès Internet.

« Qu'est-ce qu'internet »

Autre grande nouveauté 2009

La nouvelle équipe municipale a entrepris la numérotation des rues de Saint Martin

Quel en est l'intérêt :

L'adresse est le lien indispensable qui permet à un correspondant d'aller d'un lieu de départ à un destinataire, sans encombre ni retard. Elle permet de localiser le citoyen sans ambiguïté.

Avantages pour le particulier :

Rendre la livraison à domicile plus facile et rapide ; recevoir son courrier dans de bonnes conditions, faciliter l'accès aux soins et aux services à domicile.

Avantages pour la mairie : faciliter l'identification des administrés, la livraison d'informations, la gestion des listes électorales...



LA NUMEROTATION DES RUES

Avantages pour les autres services (eau, EDF, services de secours, impôts...) : faciliter l'identification et la gestion de leurs clients.

Avantages pour La Poste : faciliter et accélérer la distribution du courrier.

Réglementation :

En France la numérotation des bâtiments est laissée à l'initiative du maire de la commune.

Le système en vigueur de nos jours remonte au 4 février 1805.

L'affichage des numéros (position, graphisme, etc.) est par ailleurs soumis à une réglementation.

Dès le début du premier semestre 2009, chaque Saint Martinais, sera informé du numéro de rue qui lui aura été attribué.

du tri sélectif

Attention! à partir du 1er janvier 2009.....
les papiers sont aussi collectés
dans le sac jaune.



Les journaux, magazines, les prospectus,
les enveloppes blanches



Les bouteilles et flacons en plastiques, les briques
alimentaires, les boîtes de conserve, les cannettes
et les aérosols.



Trions nos
emballages, cela vaut
le 'coût'!



Tout le tonne recyclée nous permet d'économiser 109,85 €.
* Coût de traitement des déchets résiduels 2007.

Baromètre du tri
de la commune

Saint Martin des Entrées
Evolution 1er semestre 2007/2008

- Papier + 30%
- Emballages + 16%
- Verre - 7%



Renseignements:

Syndicat mixte de traitement Et de valorisation des déchets ménagers
de la Région Ouest Calvados.
Zone artisanale - RD 94 - BP 18118 14401 Bayeux
Tél. 02.31.51.69.60 / Fax. 02.31.51.69.61
seroc-bayeux@wanadoo.fr / www.seroc-bayeux.fr

au compostage individuel

Le compostage individuel en 4 points

• Composter

Le compostage est la transformation des déchets organiques en un humus naturel et riche. Vous pouvez le pratiquer en tas ou à l'aide de bacs.

Les ingrédients d'un bon compost :

- des déchets de cuisine et de maison; épluchures, reste de fruits et légumes, filtres à café, coquilles, cendres sciures...
 - des déchets de jardin; tonte, petites tailles, feuilles, fleurs...
- Plus vous mélangerez les types de déchets, meilleur sera votre compost et surtout brassez le régulièrement.

• Recycler

Ainsi, vos poubelles se rempliront moins vite, seront plus sèches et plus légères. Vous pourrez composter certains déchets de jardin en limitant vos déplacements en déchetterie.

• Récolter

Après une bonne année d'apports et de soins, vous commencerez à récolter votre compost. Cet humus naturel va améliorer le rendement de votre jardin, et renforcer la santé de vos plantes face aux parasites et aux maladies.

• Préserver l'environnement

En réduisant ainsi le volume de vos déchets ultimes, vous limitez les coûts de transports et de traitements des ordures ménagères, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Alors, tous à vos composteurs!

Une opération de distribution a été effectuée sur votre commune en février 2008, pour plus de renseignements vous pouvez contacter Jean-Christophe GOUBERT au 02 31 51 69 60.



Recyclons les préjugés

préjugé n°4

« Les contribuables sont les seuls à payer »

[FAUX]





PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

La Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.) a été adoptée à la majorité le 19 novembre 2008 par Bayeux Intercom. La taxe professionnelle versée jusqu'à maintenant aux communes sera perçue désormais par Bayeux Intercom (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). La fiscalité sur les ménages reste alors entièrement aux communes qui peuvent continuer à la faire évoluer afin d'assurer leur fonctionnement.

En remplacement de la Taxe Professionnelle que Bayeux Intercom perçoit à partir du changement de régime, l'EPCI reverse aux communes une somme qui correspond à ce qu'elles percevaient en TP, l'année précédant le transfert. En n'oubliant pas que cette somme restera figée.



Pour mémoire, en réunion de travail, à l'unanimité du conseil présent, Saint Martin s'est prononcé contre la passage à la TPU. La démocratie en a voulu autrement et les résultats des votes (à bulletin secret) sont sur 61 votants :

* 10 NON * 49 OUI * 2 BLANCS



Ces travaux sont actuellement en cours route de Caen et arriveront prochainement sur Saint Vigor le Grand avant d'impacter la rue Michel de Montaigne. Le but étant de renforcer le réseau d'eau vieillissant et d'apporter un confort d'utilisation aux riverains. Après ceux-ci, la commune pourra envisager sereinement l'aménagement de la rue Michel de Montaigne (voir page 6).

RENFORCEMENT DU RESEAU EAU POTABLE DANS LE BOURG de SAINT MARTIN

Alimentation en eau potable Communauté de Bayeux Intercom

-  Barbeville : alimentée par la source de Barbeville et par la zone Intercom Bayeux-Ouest.
-  Intercom Bayeux-Ouest : Alimenté par les eaux des forages de St-Vigor et St-Gabriel, et de la source de Barbeville
-  Intercom Bayeux-Est : Alimenté par les eaux des forages de St-Gabriel.
-  Bernières Bocage : Alimentée par un achat d'eau au SAEP de Balleroy
-  Planet : Alimentée par les forages de la Rosière, de la Buhennerie et des sourcins.
-  Juaye-Mondaye : Alimentée par le forage de la ferme d'Asnelles. (Après traitement des pesticides).
-  Secteurs alimentés par d'autres Collectivités.



PLUS D'UNE CORDE A LEUR ARC...



Vous les croisez toute l'année dans les rues de notre village avec leur matériel d'entretien d'espaces verts et pourtant on pourrait les assimiler à une entreprise tous corps d'états...

En effet, et toujours dans un souci d'économie pour notre collectivité, ils effectuent avec beaucoup de professionnalisme divers travaux d'entretien ou d'installation avec notamment les poses de barrières de protection sécurisant les sorties de piétons des entreprises Frial et Lactalis.



Le déplacement de l'abris bus du hameau de Bussy n'a pas été le chantier le plus compliqué, mais a été de loin le plus spectaculaire. Entrepris par ces même employés communaux, avec l'aide de quelques conseillers municipaux, ils n'ont pas hésité à employer les grands moyens en équipement de levage.



Suite à une formation proposée et financée par la municipalité, Joel Leboucher et André Didier, ont désormais les compétences pour installer les éclairages festifs de fin d'année dans la commune.



LE BOURG, 2ème année réussie !



C'est la 2ème année que le bourg se mobilise pour la fête des voisins

La Fête des Voisins est un antidote à l'individualisme et au repli de soi.

Chaque habitant partage un geste simple, au même moment dans son quartier autour d'un verre, d'un repas, pour un moment de convivialité. Chacun ramène ce qu'il veut : des boissons, des gâteaux, des biscuits salés ou sucrés... Au-delà d'une soirée ou d'une après-midi de fête, des liens se créent et permettent de renforcer au quotidien la solidarité de proximité.

Il faut savoir qu'à travers ces échanges entre habitants, cet événement donne aux citoyens de chaque quartier de Saint Martin l'occasion d'agir pour construire un village plus humaine et plus convivial.



BUSSY, la tradition continue (5ème édition)



Pour la cinquième année consécutive, le 14 septembre 2008, François Baudouin et sa troupe ont réuni une soixantaine de convives sur la place de l'atelier municipal, en présence des élus du hameau, sur le thème « *un moment de convivialité à Bussy* » .

Ce repas fut l'occasion non seulement de se retrouver, mais aussi d'accueillir des nouveaux arrivants dans la commune et leur faire apprécier la rôtisserie de Maurice Cou-tard.



LES AINES DE LA COMMUNE

En présence des élus, le traditionnel repas des aînés a eu lieu dimanche 16 novembre, il a réuni 76 personnes au restaurant la « Brouette Fleurie » à Condé sur Seulles.

Les convives ont été accueilli par Joël Florin, qui a souligné, dans une courte allocution, le temps fort que représente cet événement chaque année et a rendu hommage aux chers disparus.

Cette journée a été concoctée et orchestrée par François Baudouin, Conseiller Municipal responsable de la commission « Fêtes et Cérémonies ».



Soulignons également que sur l'initiative de François Baudouin (*toujours lui*) le champagne a été offert en apéritif par une participation de chacun des membres du conseil municipal.



La toujours vaillante Madame Simone Levoir est née le 12 janvier 1916, c'est la doyenne de notre village.

C'est en 1936 qu'elle arrive au hameau de Bussy avec son mari agriculteur. Ils eurent 4 enfants, Gérard, Michel, Martine et Serge.

Madame Levoir demeure toujours actuellement dans la ferme familiale en compagnie de son fils aîné Gérard.



COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Comme beaucoup de communes de France, les élus de Saint Martin accompagnés des Saint Martinais ont célébré le 90^e-me anniversaire de l'armistice de la grande guerre de 1914/1918.

A cette occasion, Joël Florin, a remis la décoration de "la Reconnaissance de la Nation" à François Baudouin, conseiller Municipal, pour ses bons et loyaux services en Algérie.

Le pot de l'amitié a été préparé et servi par le Médaillé du jour à la Mairie du village tout cela pour clore cette cérémonie dans la bonne humeur.



ESPACE GOURMAND

Ingrédients	Oeufs cocotte à la Normande
Préparation et cuisson : 25mn	Nettoyer les moules, les faire ouvrir à feu vif dans une casserole.
Facile et assez bon marché	Ensuite, retirer chaque moule de sa coquille.
Pour 6 personnes :	Beurrer 6 petits ramequins. Saler et poivrer légèrement le beurre.
6 œufs	Casser un œuf dans chaque ramequin, puis le battre.
30g de beurre	Ajouter une cuillère à café de crème fraîche en mélangeant bien.
6 cuillères à café de crème fraîche	Répartir les moules de façon égale dans chaque ramequin et saupoudrer avec le gruyère râpé.
60g de gruyère râpé	Faire cuire à four chaud (thermostat 8/9) 8 minutes. Servir immédiatement.
1 litre de moule	Notre conseil : servez les oeufs cocotte avec une salade verte.
Sel et poivre	

NATURE ET DECOUVERTES — TRUCS ET ASTUCES

Le truc c'est de l'ortie ! Dès la plantation des pieds de tomates, ajouter des orties découpées avec le terreau sous les racines. Arroser vos plantations avec votre arrosoir rempli d'orties découpées que vous aurez laissé macérer une journée. Renouveler l'opération pendant toute la durée de la récolte. Vos plants seront fortifiés et vous pourrez récolter des tomates jusqu'en octobre !

Pour chasser les limaces, faites un petit rempart avec des cendres de bois à l'endroit qu'elles fréquentent habituellement.

Elles auront tôt fait de suivre un autre itinéraire !

Pour désherber votre allée de gravillons (ou de dalles), versez l'eau de cuisson encore bouillante de vos pommes de terre. Désherbant 100 % naturel et efficace !

récolter des tomates jusqu'en octobre !

armoire des petites branches de menthe séchée. L'odeur en sera encore plus agréable, et empêchera aux mites de séjourner dans votre armoire !

Vous voulez planter un clou dans un endroit peu accessible ? Piquez-le à l'extrême bord d'un carton; vous le maintiendrez mieux, frappez-le et lorsqu'il est fixé, déchirez le carton.

Pour écarter les mites de vos armoires, placez-y un petit bocal de clous de girofle que vous laisserez ouvert. L'odeur ainsi dégagée fera fuir ces vilaines dévoreuses de tissus !

Lorsqu'il vous reste de la peinture dans un bidon que vous venez d'utiliser, il suffit de bien le refermer après en avoir essuyer les coulures surtout le bord où le couvercle s'ajuste.

Ensuite, retournez-le en le mettant sur du papier d'aluminium (par précaution). La peau se formera alors entre le fond du pot et la peinture restante, de ce fait lorsque vous ouvrirez ce pot (après l'avoir retourné) cette peau sera invisible et la peinture prête à l'emploi après l'avoir agitée fermement.



MAIRIE

12 rue William Kennedy Ferguson
14400 SAINT MARTIN DES ENTREES

 02 31 92 84 84

 02 31 92 23 23

Site internet

www.saintmartindesentrees.fr

Courriel

mairie@saintmartindesentrees.fr

ETAT CIVIL 2007 - 2008

2007

Décès :

DELAVILLE André
DAVID Joseph

Mariages

LECANU Laurent et LEVOIR Stéphanie
DIERE Julien et BANSARD Marine
LEROY Jean-Michel et MUTEL Françoise
DESFAUDAIS Claude et BON Gisèle

Naissances Hors commune

LEOSTIC Melyne
LEVILLY Romain
GUERIN Victor



2008

Décès :

LEGRAND Daniel
LEVIEUX née GUILLOT Viviane
LECAPLAIN Georges

Mariages

LEMARCHAND Martial et PRAIRIAL Karine
TOMELIN Anthony et COUTARD Aurélie
LEROUX Vincent et GRISSON Vanessa
CEDILLE Stéphane et KHEMIRI Monya
BELLAMY Maxime et GUILLUY Audrey

Naissances Hors commune

NORBELY Mathéo
FAGE Janis
LE CAER Stanislas
MARIE Bryan
CAU Eléonore
JOUVIN Jules
SALA Tristian



NEWS



**Retrouvez
notre commune
sur le WEB !**

www.saintmartindesentrees.fr

(site développé bénévolement par 2 élus de l'équipe municipale)

